



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
BOUCHES-DU-RHÔNE

Pour une valorisation des secrétariats catégorie C de la DGAS... MDS et autres services de la Direction !

Le travail en MDS comme dans certains services de la Direction DGAS justifie qu'une réévaluation du régime indemnitaire soit effectuée et que des dispositions soient prises pour faciliter un déroulement de carrière plus attractif.

Pour information, de nombreux agents fonctionnaires territoriaux sont bénéficiaires de la prime d'activité tant les ressources de leur foyer sont faibles. Parallèlement à cela, nous notons une forte augmentation du niveau de responsabilité d'expertise et d'engagement des professionnels de catégorie C exerçant en MDS mais aussi sur certains postes de la DGAS.

Nous avons engagé un échange avec la Collectivité, mais cette dernière ne se dit pas ouverte à une négociation en la matière.

Tout en reconnaissant la place essentielle des agents au sein des équipes de secrétariat, la Collectivité a réaffirmé les orientations actuelles :

► Remplacement au fur et à mesure des rédacteurs des MDS par des adjoints administratifs, cela au regard des caractéristiques du cadre d'emploi des adjoints administratifs et de l'évolution de celui des rédacteurs (diminution de la spécialité secrétaire médico-sociale)

► Volonté de valoriser les tâches confiées aux adjoints administratifs pour diversifier et augmenter l'intérêt de la fonction, mais sans compensation ou valorisation financière.

Pour la valorisation du régime indemnitaire, comme dans celui du déroulement de carrière avec extension des taux de promotion et accompagnement au passage des concours,

**la CGT appelle à une Assemblée Générale
le mardi 8 octobre 2019 de 14h00 à 17h00
à l'Hôtel du Département en salle A1123C**

(en raison du mouvement de grève contre le projet de loi des retraites du mardi 24 septembre 2019, l'AG est reportée).

3 heures d'information syndicale ont été déposées auprès de l'Administration par notre syndicat